

Paris,
le mercredi 30 janvier 2019

Émetteur : Eléonora Russo, Chef de projet Formation - Ucanss - Email : ormation@ucanss.fr, A l'Institut 4.10 Nelly Roig, Consultante/formatrice - Institut 4.10 - Email : nroig@institutquatredix.fr

Objet : Offre de formation Santé au travail Interbranche – Modules destinés au Management

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional,

L'Ucanss, en partenariat avec l'Institut 4.10, poursuit le déploiement des modules de formation destinés aux managers de l'Institution.

Dans un contexte d'une politique active de changement, de renforcement de la performance et de la qualité de service rendu en tant que délégataire d'une mission de service public, le manager est désormais un acteur clé, garant de la qualité de vie au travail (QVT).

Accompagner celles et ceux qui ont pour missions de contribuer au bien-être de leurs équipes et de s'assurer que tout est en place pour prévenir les risques psychosociaux demeurent des enjeux forts pour l'Institution.

I - PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

L'offre de formation Santé au Travail Interbranche à destination des managers se compose des trois modules suivants :

- Intégrer la santé au travail dans ses pratiques de management
- Conduire des entretiens avec un salarié en souffrance
- Accompagner son équipe face aux situations de violence et d'incivilité

II - OBJECTIFS

Intégrer la santé au travail dans ses pratiques de management – 3 jours en présentiel (2 jours + 1 jour)

- Identifier les enjeux liés à la Qualité de Vie au Travail (QVT)
- Situer la QVT au regard des 3 systèmes de prévention
- Repérer ce qui relève de mon rôle de manager au regard du plan d'action de l'entreprise
- Décrypter les mécanismes sous-jacents à la naissance des Risques Psycho-Sociaux (RPS) impactant la QVT
- Appliquer les méthodes d'analyse de situations de travail au regard de son équipe
- Identifier les leviers d'action sur lesquels le manager peut agir

Conduire des entretiens avec un salarié en souffrance - 2 jours en présentiel

- Identifier ce que recouvre la Qualité de vie au travail (QVT)
- Distinguer les indicateurs de souffrance au travail
- Utiliser les outils d'entretien appropriés
- Distinguer ce qui relève de mon rôle de celui des autres acteurs

Accompagner son équipe face aux situations de violence et d'incivilité - 2 jours en présentiel

- Appréhender et repérer les différentes situations de violence et d'incivilité
- Sensibiliser les collaborateurs aux moyens d'y faire face et leur permettre de gagner en confiance
- Intervenir personnellement lorsque le cas se présente
- Proposer un accompagnement adéquat au collaborateur concerné et à l'équipe

III - COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique est fixé à :

Intégrer la santé au travail dans ses pratiques de management

- en inter : 747 € par stagiaire
- en intra : 5 585 €

Conduire des entretiens avec un salarié en souffrance

- en inter : 498 € par stagiaire
- En intra : 3723 €

Accompagner son équipe face aux situations de violence et d'incivilité

- en inter : 564 € par stagiaire
- En intra : 2 696 €

Ces coûts ne comprennent pas l'ensemble des frais relatifs au déplacement, à l'hébergement et à la restauration des stagiaires.



2019 : Modalités de prise en charge

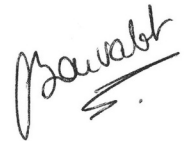
Afin de vous assurer que cette formation bénéficie d'une prise en charge, nous vous invitons à consulter la note relative aux priorités de financement 2019 et ses annexes (listes des formations prises en charge : PLAN et ALTERNANCE) en cliquant [ICI](#)

IV - MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vos demandes d'inscription sont à réaliser directement via le site de l'Institut 4.10, en passant commande [ICI](#)

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter les pilotes de ce dispositif dont vous trouvez les coordonnées en première page.

Convaincue de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'assurance de ma considération distinguée.



Carole Bonvalot

Directrice du Développement et de
L'Accompagnement des Ressources Humaines